

Le conseil du territoire PARIS TERRES D'ENVOL

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Nombre de membres en exercice : 72

Présents : 55

Excusés : 11

Absents : 6

REUNION DU 9 AVRIL 2018

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE DIX HUIT, le LUNDI NEUF AVRIL à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le TROIS AVRIL DEUX MILLE DIX HUIT, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Pierre Peugeot 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de Monsieur Bruno BESCHIZZA.

ETAIENT

PRESENTS :

M. AMARI Farid, Mme ARAB Dalila, M. ARDJOUNE Madani, M. ASENSI François, M. ATTIORI Olivier, M. BAILLON Jean-François, Mme BELMOUDEN Fatima, M. BESCHIZZA Bruno, M. BOUMEDJANE Karim, M. CAHENZLI Denis, M. CANNAROZZO Frank, M. CAPO-CANELLAS Vincent, M. CARRE Julien, M. CHABANI Hamid, M. CHALLIER Guy, M. CHAUSSAT Jacques, Mme COMAYRAS Christine, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme DELMAS Anne-Marie, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, Mme DUBOE Nicole, Mme ELSODY Arhella, M. FERREIRA Lino, M. GATIGNON Stéphane, M. GRAMFORT Mathieu, M. HOPPE Yannick, Mme LAGARDE Aude, M. LAGARDE Jean-Christophe, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. LAURENT Daniel, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme LEVE Séverine, Mme MABCHOUR Najet, M. MAHMOUDI Yacine, M. MANGIN Anthony, Mme MARCHOIS Maryline, M. MARIOT Claude, Mme MAROUN Séverine, M. MARQUES Paulo, M. MIGNOT Didier, M. MILLARD Jean-Luc, Mme MISSOUR Sabrina, M. MONTES Mathieu, M. MORIN Sébastien, Mme PINHEIRO Amélie, Mme QUERUEL Marie-Jeanne, M. RANQUET Jean-Philippe, Mme SAGO Aïssa, Mme VALLETON Martine, Mme VANDENABELLE Bernadette, Mme VAUBAN Maryline, Mme VERTE Monique, Mme WANLIN Elsa, M. WATTEZ Robert, M. ZANGRILLI François.

EXCUSES

M. BARON Stéphane, Mme BOUR Patricia, Mme COCOZZA Merzouba, Mme JAOUANI Amel, Mme LAGNEAU Muriel, M. MEIGNEN Thierry, Mme MOREIRA Véronique, M. RAMADIER Alain, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly, Mme SAGNA Fatou, Mme YERRO Georges-Marie,

AYANT DONNE POUVOIR A

M. MARIOT Claude, M. CARRE Julien, M. CHABANI Hamid, M. ARDJOUNE Madani, Mme ELSODY Arhella, M. RANQUET Jean-Philippe, Mme WANLIN Elsa, Mme PINHEIRO Amélie, M. BAILLON Jean-François, Mme ARAB Dalila, M. ZANGRILLI François,

ABSENTS

Mme AUTAIN Clémentine, M. EL KOURADI Fouad, M. NICOLAS Frédéric, M. SALINI Stéphane, Mme SEGURA Angela, M. VAZ Micaël.

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Aude LAGARDE

DELIBERATION N°31 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE REGIE DE DISTRIBUTION DE L'EAU TREMBLAY-EN-FRANCE EXERCICE 2018

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de M. Anthony MANGIN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5219-5 et L.5211-1 et L.2224-1,

Vu le décret 2015-1660 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Aulnay-sous-Bois,

Vu l'instruction comptable M 49 applicable aux services de distribution d'eau potable et d'assainissement,

Vu la délibération n°4 du 12 février 2018 qui prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie de distribution d'eau,

Considérant le projet de budget primitif du budget annexe régie de distribution de l'eau de Tremblay-en-France établi pour l'exercice 2018,

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** le budget primitif du budget de la régie de distribution de l'eau de Tremblay-en-France pour l'exercice 2018, équilibré à la somme de 2 074 100,77 € (deux millions soixante-quatorze mille trois cent euros et soixante-dix-sept centimes)
 - Section d'exploitation 1 542 807,00 €
 - Section d'investissement 531 293,77 €
- **Autorise** Le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

(64 voix pour, 2 abstentions)



Le président
Bruno BESCHIZZA

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20180409-31-09-04-2018-DE
Date de télétransmission : 18/04/2018
Date de réception préfecture : 18/04/2018